

Rapport sur la santé animale dans le monde

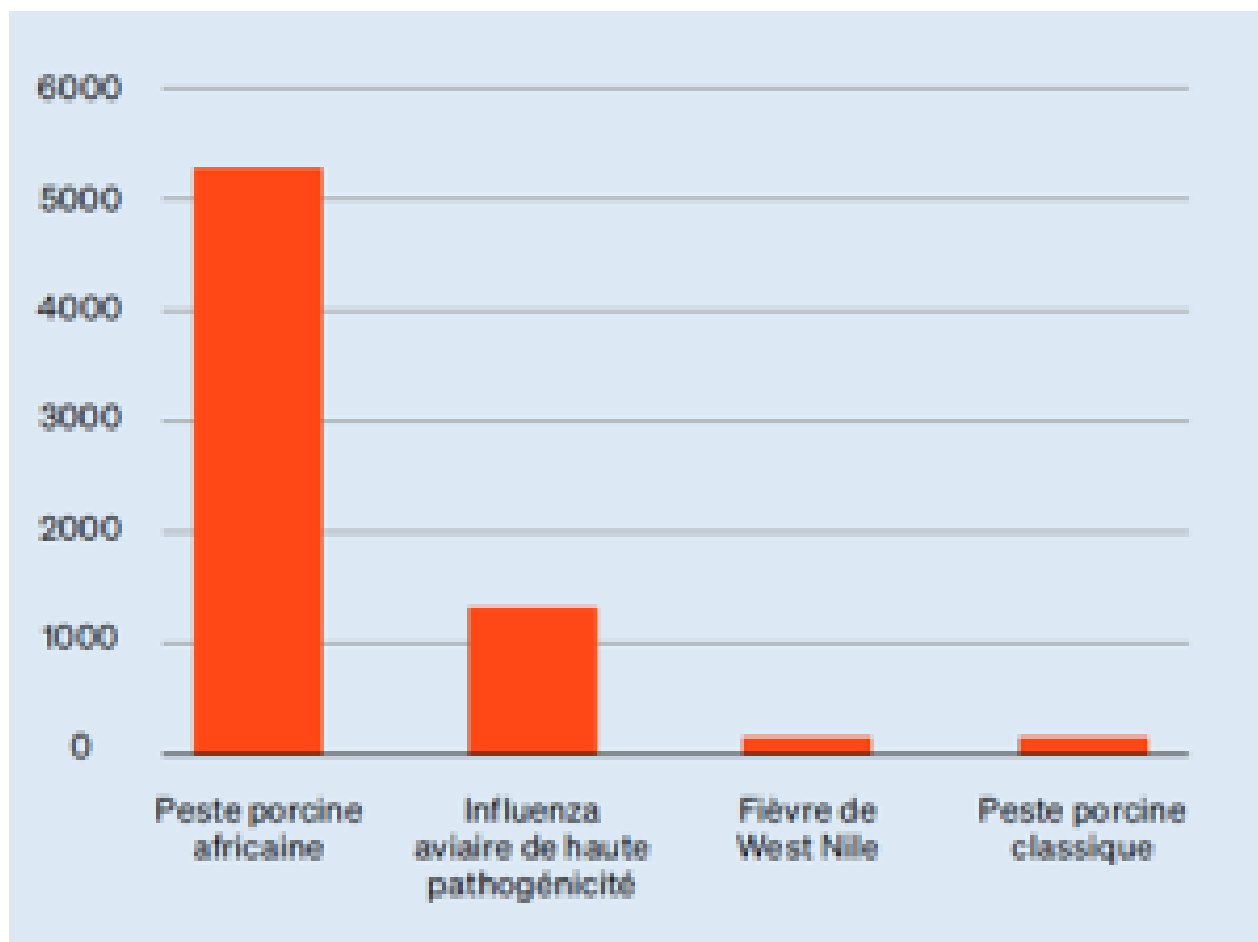
7 juillet 2025

À l'occasion de sa session générale en mai 2025, l'Organisation mondiale de la santé animale ([OMSA](#)) a publié son premier rapport sur la situation sanitaire animale, publication qui sera dorénavant annuelle. La première partie est consacrée à la vaccination, thème retenu pour le Forum de la santé animale de la session de cette année. La seconde partie présente l'état actuel de la santé animale à l'échelle globale.

L'OMSA considère la vaccination comme une composante essentielle des soins. Elle est intégrée aux plans de lutte contre les épizooties et vient compléter efficacement les mesures de biosécurité. Elle diminue le recours aux antibiotiques et limite la résistance aux antimicrobiens. Par ailleurs, la vaccination facilite le commerce international en assurant le statut dit « indemne », quant aux maladies, des pays échangeant des animaux. En revanche, vacciner est souvent coûteux (recherche, logistique, etc.) et nécessite une coopération internationale. Le cas de la vaccination contre l'influenza aviaire hautement pathogène en France fait l'objet d'un focus. Premier pays de l'Union européenne à mettre en œuvre une campagne nationale de vaccination (chez le canard en octobre 2023), l'effet protecteur a permis d'enregistrer seulement 10 foyers la première année, contre 700 prévus. L'application du principe DIVA (*Differentiating Infected from Vaccinated Animals*), qui vise à distinguer les animaux vaccinés de ceux malades, facilite les exportations.

L'OMSA est la seule organisation internationale mandatée pour collecter les déclarations officielles de maladies animales auprès des États, via sa plateforme [WAHIS](#) (système mondial d'information zoosanitaire). Elle peut ainsi apporter des informations validées sur les états sanitaires des animaux, à destination des pays participant au commerce international. De début 2024 à mai 2025, les données de suivi de plusieurs affections épizootiques ont été répertoriées, comme celles de la fièvre aphteuse (216 foyers dans 42 pays), de la fièvre catarrhale ovine (14 377 foyers dans 37 pays) et de la peste porcine africaine (14 918 foyers dans 48 pays). Les affections de la faune sauvage, réservoir de pathogènes, font aussi l'objet d'un suivi (figure).

Nombre de foyers de maladies affectant la faune sauvage en 2024



Source : OMSA

Franck Bourdy, Centre d'études et de prospective

Source : [Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#)